

## Liste des pièces à fournir par la famille

### Pour l'inscription aux services périscolaires de la commune de Porte-de-Savoie Année scolaire 2019 /2020

**Pour une ré-inscription** (l'enfant était déjà inscrit, aux services périscolaires, l'année scolaire 2018/2019) :

- La fiche individuelle d'inscription et les autorisations parentales dûment complétées et signées
- L'attestation d'assurance responsabilité civile
- La fiche sanitaire dûment complétée + **la photocopie des pages du carnet de santé concernant les dates de vaccinations**
- La fiche d'inscription pour l'année scolaire (tableau ci-joint)

**Pour une nouvelle inscription** (l'enfant n'était pas inscrit, aux services périscolaires, l'année scolaire 2018/2019) :

- L'ensemble des documents ci-dessus
- 1 photo d'identité de l'enfant
- L'autorisation de prélèvement (Commune de Porte-de-Savoie) + 1 R.I.B.
- Un document de la C.A.F. ou de la M.S.A. sur lequel apparaît le numéro d'allocataire. (*Pour information, le QF utilisé (par le Pôle Enfance / Education) sera celui au 1<sup>er</sup> janvier 2019.*)

**L'inscription est effective lorsque le dossier est complet :**  
**bulletin d'inscription renseigné, pièces à fournir jointes, impayés soldés**

### **Dossier à déposer, en se rendant,**

**\* Du 1er juin au 12 juillet 2019 :**

Au bureau du Pôle Enfance / Education :

Mardi et mercredi : de 13h30 à 17h30

Jeudi de 13h30 à 16h00

+ les 1<sup>er</sup> et 09 juillet de 16h30 à **19h30**

A la mairie déléguée de Francin :

Jeudi : 13h30 à 17h00

Vendredi : 13h30 à 18h00

+ les 13 juin et 11 juillet de 17h00 à **19h30**

**\* A partir du 02 septembre**, aux horaires d'ouverture du bureau du Pôle Enfance / Education (uniquement pour les familles qui n'ont pas besoin des services périscolaires les 2 premières semaines de la rentrée)